

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 Mai 2022**

Association « Les Amis de Notre Dame du Dimanche »  
Adresse 11, Place de la Pradette – 34230 – Saint-Bauzille de la Sylve

Le 10 Mai, à 17 h 30, les membres de l'association « Les Amis de Notre Dame du Dimanche » se sont réunis à la Salle Notre-Dame sur le site de Notre-Dame du Dimanche en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par M. BRO Pierre, président de l'association.  
Il est assisté d'un secrétaire de séance, Mme VALLAT Annie., secrétaire de l'association.

M. BRO Grégory, maire de Saint-Bauzille de la Sylve, représente la municipalité de Saint-Bauzille de la Sylve. Il prend la parole pour rappeler les interactions entre la municipalité et l'association et assurer de son soutien pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire des Apparitions.

M. LIGNON Jean Louis prend la parole pour annoncer son départ au 31/08/2022. Il remercie l'association qui fait vivre ce lieu et entretient le domaine.

Mme PONCE Josette et M. RATET Philippe ont été désignés comme scrutateurs.

Mrs De JOIGNY et CARLA sont excusés.

M. CURABEC Claude, membre du conseil d'administration, est excusé.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix, en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 19 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Accueil ;  
Rapport moral ;  
Bilan des activités et travaux réalisés du 01/05 au 31/12/2021 ;  
Bilan financier du 01/05 au 31/12/2021 ;  
Approbation des comptes du 01/05 au 31/12/2021 et quitus aux Administrateurs ;  
Renouvellement de 4 membres du Conseil d'Administration ;  
Budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2022 et travaux prévus en 2022 ;  
Approbation du budget ;  
Questions diverses ;  
Clôture de l'Assemblée.  
Partie informative.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports : rapport moral, bilan des activités, bilan financier du 01/05 au 31/12/2021.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Une présentation des événements qui se sont déroulés sur cette période par le vice-président.
- Puis, des activités réalisées sur le site par les bénévoles par le président.
- Enfin, une présentation détaillée des comptes de l'exercice comptable du 01/05 au 31/12/2021 par la trésorière.

Le Président demande s'il y a des questions :

- M. DAUDÉ Bernard demande quelle est l'assurance. M. BRO Pierre répond qu'il s'agit de l'assurance responsabilité civile de l'association.
- M. BRO Pierre apporte des précisions sur les panneaux qui ont été réglés à la mairie.

Le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs pour le bilan et les travaux engagés du 01/05 au 31/12/2021 :

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Remplacement de 4 membres du Conseil d'Administration :

Le Président propose les candidats suivants au suffrage de l'Assemblée Générale :

Mesdames

Anne Boudes – Geneviève Bouniol – Sylvie Fériaud - Annie Vallat –

Messieurs

Henri Boudes – Pierre Bro – Etienne Cristol – Claude Curabec –  
Guy Gavalda – Pascal Julien – Marcel Lautier – Jean-Claude Vialla.

Nous allons procéder à la désignation de 4 membres sortants  
mpar tirage au sort.

Après tirage au sort, Mmes et Mrs se présentent à vos suffrages :

Mesdames

Anne Boudes – Annie Vallat –

Messieurs

Claude Curabec – Marcel Lautier –

L'Assemblée élit :

Mesdames

Anne Boudes – Annie Vallat –

Messieurs

Claude Curabec – Marcel Lautier –

en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément à l'article 11 des statuts pour une durée de trois ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il a été fait lecture du budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2022.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Présentation du détail du budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2022 comprenant le programme de travaux prévus sur cette période.

La trésorière demande s'il y a des questions. Personne ne se manifeste pour poser une question.

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation du budget prévisionnel

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- M. DAUDÉ Bernard demande si la demande de catastrophe naturelle a été représentée. M. BRO Grégory apporte la réponse de la mairie : pas de nouvelles demandes présentées par les particuliers de la commune.

Le président conclut la séance en remerciant l'ensemble des adhérents, les bénévoles, la municipalité, et l'équipe puis donne la parole aux membres d'honneur.

Le président nous donne les informations suivantes :

- Chapelle :

M. BRO Pierre nous informe des travaux entrepris sur la chapelle concernant les fissures apparues à l'été dernier.

M. BRO Pierre nous donne le résultat du 3ème relevé des jauges placées sur la structure de la chapelle.

M. BRO Pierre nous indique le montant total des travaux financés par la paroisse et par l'association.

- Préparation du 150<sup>ème</sup> anniversaire :

M. BRO Pierre nous informe des rendez-vous déjà réalisés à l'Évêché, à la paroisse auprès des services du diocèse : communication, PTRL, Radio Maguelone et Pèlerinages. Plusieurs points sont encore à valider : stands, matériels, sonorisation, etc....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h05.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint-Bauzille, le 10 Mai 2022

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

M. BRO Pierre

Mme VALLAT Annie

1<sup>er</sup> Scrutateur

2<sup>ème</sup> Scrutateur

M. RATET Philippe

Mme PONCE Josette